

Tableau 1. Résumé de l'état des thons et espèces apparentées relevant du mandat de la CTOI, ainsi que d'autres espèces affectées par les pêcheries de la CTOI. (Note : la colonne année indique l'année où l'état du stock a été déterminé, et non l'année terminale du modèle d'évaluation)

Stocks de thons tempérés et tropicaux : principaux stocks ciblés par la pêche industrielle et, dans une moindre mesure, artisanale dans tout l'océan Indien, tant en haute mer que dans la ZEE des États côtiers.

Stock	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Avis à la Commission	
Germon <i>Thunnus alalunga</i>	Prises (2023) (t) Prises moyennes 2019-2023 (t) RMD (1 000 t) (IC 95%) F _{RMD} (IC 80%) SB _{RMD} (1 000 t) (IC 80%) F ₂₀₂₀ /F _{RMD} (IC 80%) SB ₂₀₂₀ /SB _{RMD} (IC 80%) SB ₂₀₂₀ /SB ₀ (IC 80%)	41 678 40 747 45 (35-55) 0,18 (0,15-0,21) 27 (21-33) 0,68 (0,42-0,94) 1,56 (0,89-2,24) 0,36 (0,26-0,45)			85%			Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour le germon en 2024 ; aussi l'état du stock est-il déterminé sur la base de l'évaluation réalisée en 2022. L'évaluation du stock a été réalisée à l'aide de <i>Stock Synthesis III</i> (SS3), un modèle entièrement intégré qui est actuellement également utilisé pour fournir des avis scientifiques pour les trois stocks de thons tropicaux dans l'océan Indien. Le modèle utilisé en 2022 est basé sur le modèle développé en 2019 avec une série de révisions qui ont été notées lors de la réunion préparatoire des données GTTm qui s'est tenue en avril 2022. Il y a quelques changements notables par rapport à l'ensemble de données d'évaluation précédent, principalement liés à la façon dont les pêcheries sont structurées et à la façon dont les indices de CPUE et les données de composition en longueur sont traités dans le modèle d'évaluation. Ces changements dans l'état du stock depuis l'évaluation précédente sont principalement dus aux changements dans les CPUE. Ainsi, l'état du stock par rapport aux points de référence-cibles provisoires B _{RMD} et F _{RMD} de la Commission indique que le stock n'est pas surexploité et n'est pas sujet à la surpêche . Résumé complet de l'état du stock : Appendice 8
Patudo <i>Thunnus obesus</i>	Captures 2023 (t) Prises moyennes 2019-2023 (t) RMD (1 000 t) (IC 80%) F _{RMD} (IC 80%) SB _{RMD} (1 000 t)(IC 80%) F ₂₀₂₁ /F _{RMD} (IC 80%) SB ₂₀₂₁ /SB _{RMD} (IC 80%)	105 369 94 691 96 (83 – 108) 0,26 (0,18 – 0,34) 513 (332 – 694) 1,43 (1,10–1,77) 0,9 (0,75 – 1,05)			79%		Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée en 2024 pour le patudo dans la zone de compétence de la CTOI, aussi l'état du stock est déterminé sur la base de l'évaluation réalisée en 2022. Deux modèles ont été appliqués au stock de patudo (<i>Statistical Catch at Size</i> (SCAS) et <i>Stock Synthesis III</i> (SS3)), l'évaluation du stock SS3 ayant été choisie pour fournir un avis scientifique. L'état du stock rapporté est basé sur une grille de 24 configurations de modèles conçues pour capturer l'incertitude sur la relation de recrutement du stock, la sélectivité de la palangre, la croissance et la mortalité naturelle. Selon le poids de la preuve disponible en 2022, le stock de patudo est déterminé comme étant surexploité et sujet à la surpêche . Comme la CTOI a convenu d'une procédure de gestion du patudo (Rés. 22/03), il convient de noter que l'évaluation du stock n'est pas utilisée pour fournir une recommandation sur le TAC. Résumé complet de l'état du stock : Appendice 9	
Listao <i>Katsuwonus pelamis</i>	Prises 2023 (t) Prises moyennes 2019-2023 (t) E _{40%SB0} (IC 80%) SB ₀ (1 000t) (IC 80%) SB ₂₀₂₂ (t) (IC 80%) SB ₂₀₂₂ / SB ₀ (IC 80%) SB ₂₀₂₂ / SB _{40%SB0} (IC 80%) SB ₂₀₂₂ / SB _{20%SB0} (IC 80%) SB ₂₀₂₂ / SB _{RMD} (IC 80%) F ₂₀₂₂ / F _{RMD} (IC 80%) F ₂₀₂₂ / F _{40%SB0} (IC 80%) RMD (1 000t) (IC 80%)	688 680 630 120 0,55 (0,48-0,65) 2 177 (1 869–2 465) 1 142 (842–1 461) 0,53 (0,42–0,68) 1,33 (1,04-1,71) 2,67 (2,08-3,42) 2,30 (1,57-3,40) 0,49 (0,32-0,75) 0,90 (0,68-1,22) 584 (512–686)				70%	Une nouvelle évaluation du stock a été réalisée pour le listao en 2023 ; aussi l'avis est-il basé sur l'évaluation de <i>Stock Synthesis</i> avec des données allant jusqu'en 2022. Le résultat 2023 du modèle d'évaluation du stock est plus optimiste que l'évaluation précédente (2020) malgré les captures élevées enregistrées au cours de la période 2021-2022, qui ont dépassé les limites de capture établies en 2020 pour cette période. L'évaluation finale indique que : (1) Le stock est au dessus de l'objectif adopté pour ce stock (40%SB ₀) et le taux d'exploitation actuel est inférieur au taux d'exploitation-cible. La biomasse reproductrice actuelle par rapport aux niveaux non exploités est estimée à 53%. (2) La biomasse féconde reste supérieure à SB _{RMD} et la mortalité par pêche reste inférieure à F _{RMD} avec une probabilité de 98,4%. (3) Au cours de l'histoire de la pêcherie, la biomasse a été largement supérieure au point de référence de la limite adoptée (20%SB ₀). Ainsi, sur la base des éléments de preuve disponibles en 2023, il est déterminé que le stock de listao n'est pas surexploité et ne fait pas l'objet d'une surpêche . La limite de capture calculée en appliquant la HCR spécifiée dans la Résolution 21/03 est de [628 606 t] pour la période 2024-2026. Le [CS] a noté que cette limite de capture est plus élevée que pour la période précédente. Ceci est attribué à la nouvelle évaluation du stock qui estime une productivité plus élevée du stock ces dernières années et un niveau de stock plus élevé par rapport au point de référence-cible, probablement en raison des caractéristiques du cycle biologique du listao et des conditions environnementales favorables. Notant que les conditions environnementales devraient entrer dans une période moins favorable, il est important que la Commission s'assure que les prises de listao pendant cette période ne dépassent pas la limite convenue, comme cela s'est produit ces dernières années. En outre, le CS reconnaît l'impact potentiel sur d'autres stocks associés	

								(patudo et albacore) du dépassement des limites de capture du listao. En 2024, la Commission a adopté la résolution 24/07 relative à une procédure de gestion pour le listao. La mise en œuvre de la procédure de gestion est prévue pour 2025 afin de fournir un avis sur le TAC pour la période 2027-2029. Résumé complet de l'état du stock : Appendice 10
Albacore <i>Thunnus albacares</i>	Prises 2023 (t) Prises moyennes 2019-2023 (t) RMD _{récent} (1 000 t) (IC 80%) F _{RMD} (IC 80%) SB _{RMD_récent} (1 000 t) (IC 80%) F _{2023/F_{RMD}} (IC 80%) SB ₂₀₂₃ / SB _{RMD_récent} (IC 80%) SB ₂₀₂₃ /SB ₀ (IC 80%)	400 950 423 142 421 (416-430) 0,2 (0,16-0,26) 1 063 (890-1 361) 0,75 (0,58-1,01) 1,32 (1,00-1,59) 0,44 (0,40-0,50)					89%	Une nouvelle évaluation du stock d'albacore a été réalisée en 2024. L'évaluation du stock de 2024 a été réalisée à l'aide de <i>Stock Synthesis III</i> (SS3), un modèle entièrement intégré qui est actuellement utilisé pour fournir des avis scientifiques sur les trois stocks de thons tropicaux de l'océan Indien. L'ensemble du modèle (un total de 12 modèles) englobe une gamme d'hypothèses plausibles sur la dynamique des stocks et des pêcheries. Les estimations du modèle de l'état actuel du stock sont principalement informées par le nouvel indice d'abondance dérivé de la CPUE conjointe estimée pour les flottilles palangrières. Il a été noté que le nouvel indice était significativement différent de l'indice utilisé en 2021. Les estimations de l'état général du stock diffèrent considérablement de l'évaluation précédente. Sur la base des éléments de preuve disponibles en 2024, il est déterminé que le stock d'albacore n'est pas surexploité et qu'il n'est pas sujet à la surpêche . Il convient de noter qu'il subsiste d'importantes incertitudes concernant les données utilisées pour cette évaluation du stock. Des incertitudes relatives à la standardisation de la CPUE en 2024 n'ont pas pu être abordées au cours de la réunion qui sont reconnues dans l'avis du CS sur les limites de capture (dans le résumé de l'état des stocks et les recommandations générales du CS). Résumé complet de l'état du stock : Appendice 11

Thons néritiques et thazards : Ces six espèces sont devenues aussi importantes ou plus importantes que les trois espèces de thons tropicaux (patudo, listao et albacore) pour la plupart des États côtiers de la CTOI. Les thons néritiques et thazards sont principalement capturés par les pêcheries côtières, y compris les pêcheries industrielles et artisanales à petite échelle, et sont presque toujours capturés dans les ZEE des États côtiers. Historiquement, les captures étaient souvent déclarées comme des agrégats de diverses espèces, ce qui rendait difficile l'obtention de données appropriées pour les analyses d'évaluation des stocks.

Stock	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Avis à la Commission
Bonitou <i>Auxis rochei</i>	Prises 2023 (t) Prises moyennes (2019-2023) RMD (1 000 t) (IC 80%) F _{RMD} (IC 80 %) B _{RMD} (1 000 t) (IC 80 %) F _{actuelle} /F _{RMD} (IC 80 %) B _{actuelle} /B _{RMD} (IC 80 %) B _{actuelle} /B ₀ (IC 80%)	23 447 t 24 258 t Inconnu Inconnu Inconnu Inconnu Inconnu Inconnu					<p>Une nouvelle évaluation a été réalisée en 2024 en utilisant des techniques à données limitées (CMSY, LB-SPR et FishBlicc). Cependant, les données de capture pour le bonitou sont très incertaines étant donné le pourcentage élevé des captures qui ont dû être estimées en raison d'une série de problèmes de déclaration. Les méthodes d'évaluation basées sur la taille, LB-SPR et FishBlicc, qui utilisent les données de taille des pêcheries au filet maillant et à la senne coulissante, ont toutes deux estimé que le ratio actuel du potentiel de reproduction était inférieur au niveau de référence de SPR40% (un proxy de l'épuisement de 40% souvent considéré comme l'objectif d'aversion au risque dans de nombreuses pêcheries manquant de données). En raison du manque de données de pêche pour plusieurs pêcheries, seuls des indicateurs préliminaires de l'état des stocks (CPUE et poids moyen) peuvent être utilisés. Certains aspects des pêcheries de bonitou, combinés au manque de données sur lesquelles fonder une évaluation du stock, sont préoccupants. L'état du stock par rapport aux points de référence B_{RMD} et F_{RMD} de la Commission reste inconnu.</p> <p>Pour les espèces évaluées de thons néritiques et de thazards de l'océan Indien (thon mignon, thonine orientale et thazard rayé indo-pacifique), il a été estimé lors des premières évaluations que le RMD avait été atteint entre 2009 et 2011 et que B_{RMD} et F_{RMD} avaient été dépassés par la suite. Il convient de noter que la capture en 2023 a été estimée à 28 429 tonnes et qu'il y a eu une variabilité importante dans les captures estimées de cette espèce au cours des dernières années. Cette variation est peut-être due, entre autres, à des erreurs d'identification de cette espèce. En l'absence d'une évaluation du stock de bonitou, la Commission devrait envisager de limiter les captures en veillant à ce que les captures futures ne continuent pas à dépasser les captures moyennes estimées entre 2009 et 2011 (8 590 t). Cet avis de capture devrait être maintenu jusqu'à ce qu'une évaluation du bonitou soit disponible. Étant donné que les points de référence fondés sur le RMD pour les</p>

Stock	Indicateurs		2020	2021	2022	2023	2024	Avis à la Commission
								<p>espèces évaluées peuvent changer au fil du temps, le stock devrait faire l'objet d'un suivi étroit. La Commission doit élaborer des mécanismes visant à améliorer les statistiques actuelles en encourageant les CPC à se conformer à leurs exigences en matière d'enregistrement et de déclaration, afin de mieux informer les avis scientifiques.</p> <p>Résumé complet de l'état du stocks : Appendice 12</p>
<p>Auxide <i>Auxis thazard</i></p>	<p>Prises (2023) (t) Prises moyennes (2019-2023) (t) RMD (1 000 t) F_{RMD} : B_{RMD} (1 000 t) : F_{actuelle}/F_{RMD} : B_{actuelle}/B_{RMD} : B_{actuelle} /B₀ :</p>	<p>130 815 123 151 Inconnu Inconnu Inconnu Inconnu Inconnu</p>						<p>Une nouvelle évaluation a été réalisée en 2024 en utilisant des techniques à données limitées (CMSY, OCOM, LB-SPR et Fishblicc). Cependant, les données de capture pour l'auxide sont très incertaines étant donné le pourcentage élevé des captures qui ont dû être estimées en raison d'une série de problèmes de déclaration. En raison du manque de données de pêche pour plusieurs engins, seuls des indicateurs préliminaires de l'état des stocks peuvent être utilisés. Cependant, l'évaluation basée sur la taille a montré des résultats avec une incertitude considérable –LB-SPR a estimé un SPR supérieur au niveau de référence de SPR40%, (un proxy d'épuisement de 40% souvent considéré comme un objectif d'aversion au risque dans de nombreuses pêcheries pauvres en données) alors que Fishblicc a estimé un SPR en dessous du niveau de référence. Certains aspects des pêcheries d'auxide, combinés au manque de données sur lesquelles fonder une évaluation du stock, sont une source de préoccupation considérable. L'état du stock par rapport aux points de référence de la Commission B_{RMD} et F_{RMD} reste inconnu.</p> <p>Pour les espèces de thons néritiques évaluées dans l'océan Indien (thon mignon, thonine orientale et thazard rayé), il a été estimé, lors des premières évaluations, que le RMD avait été atteint entre 2009 et 2011 et que B_{RMD} et le F_{RMD} avaient été dépassés par la suite. Il convient de noter que les captures en 2023 ont été estimées à 130 815 tonnes et qu'il y a eu une variabilité importante dans les captures estimées de cette espèce au cours des dernières années. Cette variation est peut-être due, entre autres, à des erreurs d'identification de cette espèce. En l'absence d'une évaluation acceptée du stock d'auxide, la Commission devrait envisager de limiter les captures en veillant à ce que les captures futures ne continuent pas à dépasser les captures moyennes estimées entre 2009 et 2011 (101 260 t). La période de référence (2009-2011) a été choisie sur la base des évaluations les plus récentes des espèces néritiques de l'océan Indien pour lesquelles une évaluation est disponible, en partant de l'hypothèse que le RMD pour l'auxide a également été atteint entre 2009 et 2011. Cet avis de capture devrait être maintenu jusqu'à ce qu'une évaluation de l'auxide soit disponible. Étant donné que les points de référence fondés sur le RMD pour les espèces évaluées peuvent changer au fil du temps, le stock devrait être étroitement surveillé. La Commission doit élaborer des mécanismes visant à améliorer les statistiques actuelles en encourageant les CPC à respecter leurs obligations en matière d'enregistrement et de déclaration, afin de mieux informer les avis scientifiques.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 13</p>

Stock	Indicateurs		2020	2021	2022	2023	2024	Avis à la Commission
Thonine orientale <i>Euthynnus affinis</i>	Prises 2023 (t) Prises moyennes 2019-20232 (t) RMD (1 000 t) (IC 80%) F _{RMD} (IC 80%) B _{RMD} (1 000t) (IC 80%) F _{actuelle} /F _{RMD} (IC 80%) B _{actuelle} /B _{RMD} (IC 80%)	152 828 156 428 154 (122–1930) 0 60 (0 48 – 0 74) 258 (185 – 359) 0 98 (0 82–2 20) 0 99 (0 45 – 1 20)				27%		<p>Aucune nouvelle évaluation n'a été réalisée pour la thonine orientale en 2024 et les résultats sont donc fondés sur les résultats de l'évaluation réalisée 2023, qui étudiait plusieurs méthodes limitées en données, dont les modèles C-MSY, OCOM et JABBA (basés sur les données jusqu'en 2021). Ces modèles ont produit des estimations du stock qui ne sont pas radicalement divergentes parce qu'ils partagent des dynamiques et des hypothèses similaires. Le modèle C-RMD a été exploré de manière plus approfondie et est donc utilisé pour obtenir des estimations de l'état du stock. Sur la base des éléments de preuve disponibles, le stock de thonine orientale de l'océan Indien est classé comme étant surexploité mais ne faisant pas l'objet de surpêche.</p> <p>Les modèles d'évaluation reposent sur les données de capture, qui sont considérées comme très incertaines. Les captures de 2022 étaient juste supérieures au RMD estimé. La CPUE au filet maillant disponible pour la thonine orientale a montré une tendance quelque peu croissante, bien que sa fiabilité en tant qu'indice d'abondance reste inconnue. Malgré les incertitudes importantes, le stock est probablement très proche d'être pêché aux niveaux du RMD et des captures plus élevées pourraient ne pas être soutenues à plus long terme. Il est recommandé d'adopter une approche de précaution en matière de gestion.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 14</p>
Thon mignon <i>Thunnus tonggol</i>	Prises 2023 (t) Prises moyennes 2019-2023 (t) RMD (1 000t) (IC 80%) F _{RMD} (IC 80%) B _{RMD} (1 000t) (IC 80%) F _{actuelle} /F _{RMD} (IC 80%) B _{actuelle} /B _{RMD} (IC 80%)	137 884 130 973 133 (108 –165) 0,31 (0,22 – 0,44) 433 (272– 690) 1,05 (0,84 – 2,31) 0,96 (0,44 – 1,19)				35%		<p>Aucune nouvelle évaluation n'a été réalisée pour le thon mignon en 2024 et les résultats sont donc fondés sur les résultats de l'évaluation réalisée en 2023 qui étudiait plusieurs méthodes limitées en données, dont les modèles C-MSY, OCOM et JABBA (basés sur les données jusqu'en 2021). Ces modèles ont produit des estimations du stock qui ne sont pas radicalement divergentes parce qu'ils partagent des dynamiques et des hypothèses similaires. Le modèle C-RMD a été exploré de manière plus approfondie et est donc utilisé pour obtenir des estimations de l'état du stock. Sur la base des éléments de preuve disponibles, le stock est considéré à la fois comme surexploité et faisant l'objet de surpêche.</p> <p>Les captures de 2022 se situaient juste au-dessus du RMD estimé et le taux d'exploitation a augmenté ces dernières années faisant suite à un déclin de l'abondance. Malgré de grandes incertitudes, cela suggère que le stock est en passe d'être pêché aux niveaux du RMD et des captures supérieures ne pourront pas être soutenues. Une approche de précaution de gestion est recommandée.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 15</p>
Thazard ponctué indo-pacifique <i>Scomberomorus guttatus</i>	Prises 2023 : Prises moyennes 2019-2023 : RMD (1000 t) F _{RMD} B _{RMD} (1 000 t) F _{actuelle} /F _{RMD} B _{actuelle} /B _{RMD} B _{actuelle} /B ₀	46 255 t 46 008 t 47 (39–56) 0,74 (0,56–0,99) 63,1 (43,1–92,4) 0,95 (0,82–2,13) 1,02 (0,46–1,19) 0,51 (0,23–0,60)					27%	<p>Une nouvelle évaluation a été réalisée en 2024 à l'aide des techniques à données limitées (CMSY et CMSY++) (en utilisant les données jusqu'en 2022). L'analyse utilisant la méthode de capture seule CMSY indique que le stock est exploité à un taux inférieur à F_{RMD} ces dernières années et que le stock semble être supérieur à B_{RMD}, bien que les estimations soient plus pessimistes si l'on suppose que la productivité du stock est moins résiliente. Une évaluation utilisant la méthode CMSY++ a également été envisagée en 2024. Les estimations du stock avec CMSY++ seraient très proches de l'objectif de biomasse, même si l'état du stock est plus pessimiste qu'avec CMSY. Malgré certaines mises en garde concernant les hypothèses sous-jacentes, le modèle fondé uniquement sur les captures fournissait une approche plus justifiable pour traiter l'incertitude liée aux paramètres-clés. Les données de captures actuellement disponibles pour le thazard ponctué indo-pacifique semblent être d'une qualité suffisante. D'après les éléments de preuve actuellement disponibles, le stock est considéré comme n'étant pas surexploité et ne faisant pas l'objet de surpêche.</p>

Stock	Indicateurs		2020	2021	2022	2023	2024	Avis à la Commission
								<p>Les captures déclarées de thazard ponctué indo-pacifique de l’océan Indien se sont considérablement accrues depuis la fin des années 2000, les prises récentes fluctuant autour du RMD estimé, même si la capture de 2019 s’est située en deçà du RMD estimé. Cela suggère que le stock est en passe d’être pêché aux niveaux du RMD et des captures supérieures ne pourront pas être durables. Malgré de grandes incertitudes liées à l’évaluation, une approche de précaution de gestion est recommandée.</p> <p>Résumé complet de l’état du stock : Appendice 16</p>
Thazard rayé indo-pacifique <i>Scomberomorus commerson</i>	Prises 2023 : Prises moyennes 2019-2023 : RMD (1 000t) (IC 80%) F _{RMD} (IC 80%) B _{RMD} (1 000t) (IC 80%) F _{actuelle} /F _{RMD} (IC 80%) B _{actuelle} /B _{RMD} (IC 80%)	165 295 t 162 610 t 161 (132– 197) 0,60 (0,48–0,74) 271 (197– 373) 1,07 (0,88 – 2,38) 0,98 (0,44 – 1,19)				31%		<p>Aucune nouvelle évaluation n’a été réalisée pour le thazard rayé indo-pacifique en 2024 et les résultats sont donc fondés sur les résultats de l’évaluation réalisée en 2023 qui étudiait plusieurs méthodes limitées en données, dont les modèles C-MSY, OCOM et JABBA (basés sur les données jusqu’en 2021). Ces modèles ont produit des estimations du stock qui ne sont pas radicalement divergentes parce qu'ils partagent des dynamiques et des hypothèses similaires. Le modèle C-RMD a été exploré de manière plus approfondie et est donc utilisé pour obtenir des estimations de l’état du stock. Sur la base de l’évaluation C-MSY, le stock semble être surexploité et faisant l’objet de surpêche.</p> <p>Les captures en 2022 étaient supérieures au RMD estimé et la CPUE au filet maillant disponible montre une tendance quelque peu à la hausse ces dernières années, bien que sa fiabilité en tant qu'indice d'abondance reste inconnue. Malgré les incertitudes substantielles, le stock est pêché au-dessus des niveaux du RMD et des captures plus élevées pourraient ne pas être maintenues.</p> <p>Résumé complet de l’état du stock : Appendice 17</p>

Porte-épée : Les stocks de porte-épée sont exploités par les pêcheries industrielles et artisanales dans tout l'océan Indien, tant en haute mer que dans la ZEE des États côtiers. Bien que les marlins et les voiliers ne soient généralement pas ciblés par la plupart des flottes, ils sont capturés et conservés comme prises accessoires par les principales pêches industrielles, et sont également importants pour les pêches artisanales et à petite échelle localisées ou comme cibles dans les pêches sportives et récréatives.

Stock	Indicateurs		2020	2021	2022	2023	2024	Avis à la Commission
Marlin noir <i>Makaira indica</i>	Prises 2023 (t)	27 872					62,2%	<p>Une nouvelle évaluation du stock de marlin noir a été réalisée en 2024, sur la base de JABBA, un modèle de production bayésien à espace d'état (utilisant des données jusqu'en 2022). Jusqu'en 2024, l'état du stock a été caractérisé comme « incertain » en raison d'incertitudes significatives dans les évaluations antérieures (comme celles de 2018 et 2021). Ces incertitudes ont été attribuées à la fois à la déclaration historique des captures par les principaux états de pêche et à des diagnostics d'évaluation médiocres. Toutefois, des progrès ont été réalisés récemment en ce qui concerne les données sur les captures de marlin noir, en particulier celles des pays côtiers du nord de l'océan Indien, et la dernière évaluation de la JABBA montre qu'elles sont désormais plus fiables (avec un meilleur ajustement du modèle aux indices d'abondance et un niveau acceptable de schémas rétrospectifs). Sur la base des éléments de preuve disponibles en 2024, l'état du stock de marlin noir est déterminé comme n'étant pas surexploité mais sujet à la surpêche.</p> <p>Les limites de capture (9 932 t) stipulées dans la résolution 18/05 ont été dépassées pendant trois années consécutives depuis 2020, ce qui, conformément à la résolution 18/05, nécessite une révision de la résolution. En outre, ces limites ne sont pas basées sur les estimations de l'évaluation la plus récente du stock. Il est donc recommandé que la Commission révise d'urgence la résolution 18/05 afin d'y intégrer des limites qui reflètent les évaluations et les projections les plus récentes du stock et qu'elle examine et, le cas échéant, révise la mise en œuvre et l'efficacité des mesures contenues dans cette résolution. Le stock fait actuellement l'objet d'une surpêche. Si la Commission souhaite rétablir le stock dans le quadrant vert du graphe de Kobe avec une probabilité comprise entre 60% et 90% d'ici à 2026, conformément à la résolution 18/05, elle doit prévoir des mécanismes garantissant que les captures annuelles maximales restent inférieures à 10 626 tonnes.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 18</p>
	Prises moyennes 2019-2023 (t)	20 060						
	RMD (1 000 t) (IC 80%)	13,90 (8,73 – 28,51)						
	F _{RMD} (IC 80%)	0,21 (0,15 – 0,30)						
	B _{RMD} (1 000 t) (IC 80%)	65,23 (46,43-101,84)						
	F ₂₀₂₂ /F _{RMD} (IC 80%)	1,39 (0,72 – 2,45)						
	B ₂₀₂₂ /B _{RMD} (IC 80%)	1,35 (0,96 – 1,79)						
	B ₂₀₂₂ /B ₀ (IC 80%)	0,49 (0,35 – 0,66)						
Marlin bleu <i>Makaira nigricans</i>	Prises 2023 (t)	7 888			72%			<p>Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour le marlin bleu en 2024 ; l'état du stock est donc déterminé sur la base de l'évaluation de 2022 qui était fondée sur deux modèles différents : JABBA, un modèle de production bayésien à espace d'état (agrégé par âge) et SS3, un modèle intégré (structuré par âge) (utilisant les données jusqu'en 2020). Les deux modèles sont cohérents en ce qui concerne l'état du stock. Sur la base des éléments de preuve disponibles en 2022, le stock est considéré comme surexploité et sujet à la surpêche.</p> <p>Les captures actuelles de marlin bleu (moyenne de 7 045 t au cours des 5 dernières années, 2018-2022) sont inférieures au RMD (8 740 t). Le stock est actuellement surexploité et sujet à la surpêche. Selon les calculs de K2SM (Tableau 2), une réduction de 20% des captures (5 700 t) par rapport aux captures de 2020 (7 126 t) permettrait de rétablir le stock dans le quadrant vert d'ici 2030 avec une probabilité de 79% et si les captures sont réduites de 10% (6 413 t), la probabilité serait de 67%. La Commission devrait noter que la limite de capture actuelle pour le marlin bleu dans la résolution 18/05 (11 930 t, qui a été établie comme la valeur du RMD estimée dans l'évaluation du stock de 2016) est 36% plus élevée que le nouveau RMD estimé par la dernière évaluation du stock en 2022 (8 740 t). Il est donc recommandé que la Commission révise d'urgence la résolution 18/05 afin d'y intégrer des limites qui reflètent les évaluations et les projections de stock les plus récentes et qu'elle examine et, le cas échéant, révise la mise en œuvre et l'efficacité des mesures contenues dans cette résolution.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 19</p>
	Prises moyennes 2019-2023 (t)	7 049						
	RMD (1 000 t) (IC 80%)	8,74 (7,14-10,72)						
	F _{RMD} (IC 80 %)	0,24 (0,14 – 0,39)						
	B _{RMD} (1 000 t) (IC 80%)	35,8 (22,9 – 60,3)						
	F ₂₀₂₀ /F _{RMD} (IC 80%)	1,13 (0,75 – 1,69)						
	B ₂₀₂₀ /B _{RMD} (IC 80%)	0,73 (0,51 – 0,99)						
	B ₂₀₂₀ /B ₀ (IC 80%)	0,36 (0,26 – 0,50)						

<p>Marlin rayé <i>Tetrapturus audax</i></p>	<p>Prises 2023 (t) Prises moyennes 2019-2023 (t)</p> <p>RMD (1 000 t) (JABBA) RMD (1 000 t) (SS3) F_{RMD} (JABBA) F_{RMD} (SS3) F₂₀₂₂/F_{RMD} (JABBA) F₂₀₂₂/F_{RMD} (SS3) B₂₀₂₂/B_{RMD} (JABBA) SB₂₀₂₂/SB_{RMD} (SS3)⁴ B₂₀₂₂/B₀ (JABBA) SB₂₀₂₂/SB₀ (SS3)</p>	<p>3 553 3 024</p> <p>4,73 (4,22 – 5,24)³ 4,89 (4,48-5,30) 0,26 (0,20-0,35) 0,22 (0,21-0,24) 3,95 (2,54 - 6,14) 9,26 (5,38-13,14) 0,17 (0,11 - 0,27) 0,27 (0,19-0,35) 0,06 (0,04 – 0,10) 0,036 (0,03-0,04)</p>				<p>100%</p>	<p>Une nouvelle évaluation du stock a été réalisée pour le marlin rayé en 2024, sur la base de deux modèles différents : JABBA, un modèle de production bayésien à espace d'état (agrégé par âge) et SS3, un modèle intégré (structuré par âge) (utilisant les données jusqu'en 2022). Les deux modèles étaient généralement cohérents en ce qui concerne l'état du stock et ont confirmé les résultats des évaluations de 2012, 2013, 2015, 2017, 2018 et 2021. Sur la base des éléments de preuve disponibles en 2024, l'état du stock de marlin rayé est considéré comme surexploité et sujet à la surpêche.</p> <p>Les captures actuelles ou en augmentation présentent un risque très élevé d'aggravation de l'état du stock. Les captures de 2023 (3 553 t) sont inférieures au RMD estimé (4 730 t) mais sont supérieures à la limite fixée par la Résolution 18/05 (3 260 t), ce qui peut être préoccupant si cette tendance se poursuit. Toutefois, la limite n'est pas basée sur les estimations de l'évaluation du stock la plus récente. Il est donc recommandé que la Commission révise d'urgence la résolution 18/05 afin d'y intégrer des limites qui reflètent l'évaluation du stock et les projections les plus récentes et qu'elle examine et, le cas échéant, révise la mise en œuvre et l'efficacité des mesures contenues dans cette résolution.</p> <p>Le stock est surexploité depuis plus d'une décennie et se trouve aujourd'hui dans un état d'épuisement avancé. Une réduction de 70 % de la prise moyenne récente de 2 891 t en 2020-2022 (c'est-à-dire une prise de 867 t) permettrait de rétablir le stock dans le quadrant vert d'ici 2032 avec une probabilité de 78 % et une réduction de 60 % de la prise moyenne récente (c'est-à-dire une prise de 1 157 t) permettrait d'atteindre cet objectif avec une probabilité de 58 %.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 20</p>
<p>Voilier indo-pacifique <i>Istiophorus platypterus</i></p>	<p>Prises 2023 (t) Prises moyennes 2019-2023 (t)</p> <p>RMD (1 000 t) (IC 80%) F_{RMD} (IC 80%) B_{RMD} (1 000 t) (IC 80%) F₂₀₁₉/F_{RMD} (IC 80%) B₂₀₁₉/B_{RMD} (IC 80%) B₂₀₁₉/B₀ (IC 80%)</p>	<p>32 154 32 386</p> <p>25,9 (20,8 – 34,2) 0,19 (0,15 - 0,24) 138 (108–186) 0,98 (0,65 – 1,42) 1,17 (0,94 – 1,42) 0,58 (0,47 – 0,71)</p>			<p>54%</p>	<p>Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour le voilier indo-pacifique en 2024 ; l'état du stock est donc déterminé sur la base de l'évaluation du stock de 2022 fondée sur JABBA (utilisant les données jusqu'en 2019). Les méthodes pauvres en données (C-RMD et SRA) appliquées au SFA en 2019 s'appuyaient uniquement sur les données de capture, qui sont très incertaines pour cette espèce, ce qui a entraîné la détermination de l'état du stock comme étant incertain. Pour pallier l'absence d'indices d'abondance pour cette espèce, la présente évaluation a incorporé des données sur la fréquence des longueurs afin d'estimer le ratio annuel du potentiel de frai (SPR). Les estimations annuelles normalisées du SPR ont été supposées proportionnelles à la biomasse et incorporées en tant qu'indice d'abondance relative dans le modèle JABBA (en supposant qu'il n'y a pas de tendances dans le recrutement annuel à long terme). Il s'agit d'une nouvelle technique appliquée pour pallier le manque de données sur l'abondance pour le SFA. Sur la base des éléments de preuve disponibles en 2022, l'état du stock de voilier indo-pacifique est déterminé comme n'étant pas surexploité et pas sujet à la surpêche.</p> <p>Les limites de capture stipulées dans la Résolution 18/05 ont été dépassées depuis 2020, ce qui, conformément à la résolution 18/05, nécessite une révision de la résolution. En outre, ces limites ne sont pas fondées sur les estimations de l'évaluation la plus récente des stocks. Il est donc recommandé que la Commission révise d'urgence la résolution 18/05 afin d'y incorporer des limites qui reflètent les évaluations et les projections de stocks les plus récentes et qu'elle examine et, le cas échéant, révise la mise en œuvre et l'efficacité des mesures contenues dans cette résolution. Malgré l'état de Kobe vert du stock, il est recommandé que la Commission examine la mise en œuvre et l'efficacité des mesures contenues dans la présente résolution et envisage l'adoption de mesures de conservation et de gestion supplémentaires. La Commission devrait prévoir des mécanismes visant à garantir que les limites de capture ne sont pas dépassées par toutes les pêcheries concernées. Il convient de mettre l'accent sur la recherche d'indicateurs possibles de CPUE pour les pêcheries côtières de filets maillants et de palangres et d'explorer davantage les approches d'évaluation des stocks pour les pêcheries pour lesquelles les données sont insuffisantes. Compte tenu du peu de données rapportées pour les</p>	

							<p>pêcheries côtières et de l'importance des pêcheries sportives pour cette espèce, des efforts doivent être faits pour combler ces lacunes en matière d'information.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 21</p>
<p>Espadon <i>Xiphias gladius</i></p>	<p>Prises 2023 (t) Prises moyennes 2019-2023 (t)</p> <p>RMD (1 000 t) (IC 80%) F_{RMD} (IC 80%)</p> <p>SB_{RMD} (1 000 t)(IC 80%) F₂₀₂₁/F_{RMD} (IC 80%) SB₂₀₂₁/SB_{RMD} (IC 80%) SB₂₀₂₁/SB₁₉₅₀ (IC 80%)</p>	<p>26 525 28 142</p> <p>30 (26-33) 0,16 (0,12-0,20)</p> <p>55 (40-70) 0,60 (0,43-0,77) 1,39 (1,01-1,77) 0,35 (0,32-0,37)</p>					<p>97%</p> <p>Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour l'espadon en 2024 ; l'état du stock est donc déterminé sur la base de l'évaluation de 2022. Deux modèles ont été appliqués au stock d'espadon (ASPIC et Stock Synthesis (SS3)), l'évaluation du stock SS3 ayant été sélectionnée pour fournir un avis scientifique (comme cela a été fait précédemment). Une mise à jour du modèle JABBA a également été réalisée au cours de la réunion du GTPP. En tenant compte de l'incertitude caractérisée, et sur la base du poids de la preuve disponible en 2023, il est déterminé que le stock d'espadon n'est pas surexploité et n'est pas sujet à la surpêche.</p> <p>Une procédure de gestion de l'espadon de l'océan Indien a été adoptée dans le cadre de la résolution 24/08 par la CTOI en mai 2024 et a été appliquée pour déterminer un TAC recommandé pour l'espadon pour 2026, 2027 et 2028. Un examen des preuves concernant les circonstances exceptionnelles a également été réalisé conformément à la ligne directrice adoptée (IOTC-2021-SC24-R, appendice 6A), conformément aux exigences de la Résolution 24/08. L'évaluation a conclu à l'existence d'une circonstance exceptionnelle concernant le fonctionnement de la PG. Plus précisément, une erreur a été identifiée dans les analyses de simulation initiales qui, une fois corrigée (sans réajustement), a fait que la PG n'a pas atteint l'objectif de gestion. En corrigeant l'erreur et en réajustant la PG (à 60% de probabilité d'être dans la zone verte de Kobe), on obtient une PG qui atteint l'objectif, avec des résultats de mesure de la performance similaires. Par conséquent, l'action recommandée est d'utiliser la PG corrigée et réajustée pour recommander le TAC pour 2026-2028. Si la Commission continue à mettre en œuvre la PG actuelle, sans réajustement, il existe une probabilité plus faible (54%) d'être dans la zone verte de Kobe et une plus grande variabilité du TAC, mais des statistiques de performance par ailleurs similaires. Le TAC dérivé de l'exécution de SWO MP1 avec ou sans réajustement est de 30 527 t (c'est-à-dire le même) parce que la contrainte de variation maximale du TAC est atteinte dans les deux PG.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 22</p>

Requins : Bien que les requins ne fassent pas partie des 16 espèces relevant directement du mandat de la CTOI, les requins sont fréquemment capturés en association avec des pêcheries ciblant des espèces de la CTOI. Certaines flottes sont connues pour cibler activement et simultanément les requins et les espèces de la CTOI. À ce titre, les parties contractantes et les parties coopérantes non contractantes de la CTOI sont tenues de communiquer des informations au même niveau de détail que pour les 16 espèces de la CTOI. Voici les principales espèces capturées dans les pêcheries de la CTOI, bien que la liste ne soit pas exhaustive.

Stock	Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	Avis à la Commission
Requin peau bleue <i>Prionace glauca</i>	Prises déclarées 2023 (t) 26 342 Prises estimées 2019 (t) 43 240 Requins non compris ailleurs (nca) 2023 (t) 28 843 Prises moyennes déclarées 2019-23 (t) 26 013 Prises moyennes estimées 2015-19 (t) 48 781 Moyenne requins nca 2019-23 (t) 29 049 RMD (1 000 t) (IC 80%) 36,0 (33,5 - 38,6) FRMD (IC 80%) 0,31 (0,306 - 0,31) SB _{RMD} (1 000 t) (IC 80%) 42,0 (38,9 - 45,1) F ₂₀₁₉ /FRMD (IC 80%) 0,64 (0,53 - 0,75) SB ₂₀₁₉ /SB _{RMD} (IC 80%) 1,39 (1,27 - 1,49) SB ₂₀₁₉ /SB ₀ (IC 80%) 0,46 (0,42 - 0,49)		99,9%				Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour les requins bleus en 2024 et les résultats sont donc basés sur l'évaluation réalisée en 2021 à l'aide d'un modèle intégré structuré par âge (SS3) (utilisant des données jusqu'en 2019). Selon le poids de la preuve disponible en 2021, il est déterminé que l'état du stock n'est pas surexploité et non sujet à la surpêche . Les points de référence-cibles et -limites n'ont pas encore été spécifiés pour les requins pélagiques de l'océan Indien. L'évaluation 2021 indique que le requin peau bleue de l'océan Indien n'est ni surexploité ni sujet à la surpêche. Si les captures sont augmentées de plus de 20%, la probabilité de maintenir la biomasse reproductrice au-dessus des niveaux de référence du RMD (SB>SB _{RMD}) au cours des 10 prochaines années sera diminuée. Le stock doit être surveillé de près. Bien qu'il existe des mécanismes pour encourager les CPC à se conformer à leurs exigences en matière d'enregistrement et de déclaration (Résolution 16/06), ceux-ci doivent être davantage mis en œuvre par la Commission, de manière à mieux informer les avis scientifiques à l'avenir. Résumé complet de l'état du stock : Appendice 23
Requin-taube bleu <i>Isurus oxyrinchus</i>	Prises déclarées en 2023 (t) 831 Prises déclarées pour MAK en 2023 (t) 2 021 Prises moyennes déclarées pour MAK 2019-2023 (t) 2 068 Prises en 2023 (MAK, SMA, LMA) (t) 2 870 Prises moyennes 2019-2023 (MAK, SMA, LMA) (t) 2 928 Requins non compris ailleurs (nca) 2023 (t) 30 358 Prises moyennes déclarées 2019-2023 (t) 846 Moyenne requins nca 2019-2023 (t) 30 813 RMD (1 000 t) (IC 80%) 1,93 (0,99 - 3,31) FRMD (IC 80%) 0,03 (0,01 - 0,07) B _{RMD} (1 000 t) (IC 80%) 60,0 (35,7 - 103,8) F ₂₀₂₂ /FRMD (IC 80%) 1,53 (0,65 - 3,71) B ₂₀₂₂ /B _{RMD} (IC 80%) 0,96 (0,58 - 1,41) B ₂₀₂₂ /B ₀ (IC 80%) 0,45 (0,27 - 0,69)					49,7%	En 2024, une évaluation du stock a été réalisée pour le requin-taube bleu dans la zone de compétence de la CTOI, en utilisant les données jusqu'en 2022. Le modèle appliqué était un modèle de dynamique de la biomasse de la population utilisant la plateforme JABBA. L'état du stock et les projections ont été basés sur une grille d'ensemble de 9 modèles conçus pour capturer les principales incertitudes relatives à la biologie (3 options) et à la forme de la courbe de production utilisée dans les modèles de dynamique de la biomasse (3 options). Compte tenu de l'incertitude caractérisée, et sur la base du poids de la preuve disponible en 2024, il est déterminé que le stock de requin-taube bleu est surexploité et sujet à la surpêche. La Commission devrait adopter une approche prudente en mettant en œuvre des mesures de gestion visant à réduire la mortalité par pêche du requin-taube bleu, et le stock devrait faire l'objet d'une surveillance étroite. Bien qu'il existe des mécanismes visant à encourager les CPC à respecter leurs obligations en matière d'enregistrement et de déclaration (résolution 18/07), ces mécanismes doivent être davantage

								<p>mis en œuvre par la Commission afin de mieux informer les futurs avis scientifiques. Pour que la probabilité de dépasser les points de référence du RMD dans dix ans soit inférieure à 50 %, c'est-à-dire pour que le stock se rétablisse dans le quadrant vert du graphe de Kobe avec une probabilité d'au moins 50 % dans dix ans, les captures futures ne devraient pas dépasser 40 % des captures moyennes entre 2020 et 2022 (c'est-à-dire les trois dernières années de captures utilisées dans le modèle). Cela correspond à un TAC annuel de 1 217,2 t (représentant toute la mortalité par pêche, y compris la rétention, les rejets morts et la mortalité après remise à l'eau), en notant que ce niveau de TAC devrait inclure et prendre en compte les codes d'espèces SMA, MAK et MSK tels que déclarés à la CTOI.</p> <p>Résumé complet de l'état du stock : Appendice 26</p> <p>Peu d'informations sont disponibles pour ces espèces et cette situation ne devrait pas s'améliorer à court ou moyen terme. Il n'y a pas d'évaluation quantitative des stocks et les indicateurs de base de la pêche sont limités. Par conséquent, l'état des stocks est très incertain. Les données disponibles indiquent un risque considérable pour l'état des stocks aux niveaux d'effort actuels. La principale source de données qui alimente l'évaluation (total des captures) est très incertaine et devrait être étudiée en priorité.</p>
Requin océanique <i>Carcharhinus longimanus</i>	Prises déclarées 2023 (t) Requins nca 2023 (t) Prises moy. déclarées 2019-23 (t) Moy. requins nca 2019-23 (t)	42 28 843 36 29 049						
Requin-marteau halicorne <i>Sphyrna lewini</i>	Prises déclarées 2023 (t) Requins nca 2023 (t) Prises moy. déclarées 2019-23 (t) Moy. requins nca 2019-23 (t)	1 397 30 108 470 31 452						
Requin soyeux <i>Carcharhinus falciformis</i>	Prises déclarées 2023 (t) Requins nca 2023 (t) Prises moy. déclarées 2019-23 (t) Moy. requins nca 2019-23 (t)	1 578 28 843 1 675 29 049						<p>Résumé complet de l'état des stocks : Requins à pointes blanches océaniques – Appendice 24 Requins-marteaux halicornes – Appendice 25 Requins soyeux – Appendice 27 Requins renards à gros yeux – Appendice 28 Requins renards pélagiques – Appendice 29 Requins-taupes communs – Appendice 30</p>
Requin renard à gros yeux <i>Alopias superciliosus</i>	Prises déclarées 2023 (t) Requins nca 2023 (t) Requins-renards nca Prises moy. déclarées 2019-23 (t) Moy. requins nca 2019-23 (t) Moy. Requins-renards nca 2018-22 (t)	< 1 33 200 4 863 < 1 33 848 5 108						
Requin renard pélagique <i>Alopias pelagicus</i>	Prises déclarées 2023 (t) Requins nca 2023 (t) Requins-renards nca Prises moy. déclarées 2018-22 (t) Moy. requins nca 2019-23 (t) Moy. Requins-renards nca 2018-22 (t)	136 33 200 4 863 162 33 848 5 108						

Requin-taube commun <i>Lamna nasus</i>	Prises déclarées 2023 (t)	28						
	Requins nca 2023 (t)	28 365						
	Prises moy. déclarées 2019-23 (t)	28						
	Moy. requins nca 2019-23 (t)	28 768						

*Probabilité estimée que le stock se trouve dans le quadrant correspondant du graphe de Kobe (illustrée ci-dessous), dérivée des intervalles de confiance associés à l'état actuel du stock.

Clé de couleur	Stock surexploité ($SB_{année}/SB_{RMD} < 1$)	Stock non surexploité ($SB_{année}/SB_{RMD} \geq 1$)
Stock sujet à la surpêche ($F_{année}/F_{RMD} > 1$)		
Stock non sujet à la surpêche ($F_{année}/F_{RMD} \leq 1$)		
Non évalué/Incertain/Inconnu		